



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia  
Corse | 1992

---

### **Bonifacio – Monte Leone (abri A)**

Sondage (1992)

**Jean-Denis Vigne**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/22933>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Jean-Denis Vigne, « Bonifacio – Monte Leone (abri A) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 03 août 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/22933>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Bonifacio – Monte Leone (abri A)

Sondage (1992)

Jean-Denis Vigne

---

- 1 Sur la rive gauche de la vallée de Saint-Julien, à droite du CD8 qui va de Bonifacio à Sant'Amanza, une falaise du Miocène se présente en dépôts calcaro-gréseux tabulaires. L'une de ces tables surplombe la route, formant un abri naturel de plus de 100 m de long en direction est-ouest. Au niveau nommé abri A, la falaise offre un espace plus large qui a piégé des sédiments organisés en stratigraphie et scellés sous de gros blocs d'effondrement. Sur la presque totalité de la longueur de la falaise, ce remplissage a totalement colmaté l'abri. Ce n'est pas le cas dans la région sondée, où les travaux d'élargissement de la route ont dégagé un surplomb de plus d'un mètre en projection.
- 2 Au sommet de ce remplissage, les vestiges d'une sépulture du Néolithique récent avaient été mis au jour par des clandestins. Une autorisation temporaire de sauvetage accordée à F. de Lanfranchi avait permis de fouiller les lambeaux restants de cette sépulture en mai 1991. Cette opération avait également permis d'observer sous le bloc d'effondrement, des sédiments cendreux très riches en microfaune (*Prolagus sardus*, *Tyrrhenicola henseli*, *Rhagamys orthodon*), à l'exclusion de tout micromammifère moderne. Une datation radiométrique a donné :  $8225 \pm 150$  BP (ETH-8305), et permettait de l'attribuer, en première approximation, au « Prénéolithique » de Corse, ce qui semblait confirmé par la rareté du matériel lithique (absent du prélèvement).
- 3 Au-dessus du bloc d'effondrement, recouverts par des sédiments remaniés, des dépôts en place semblaient archéologiquement stériles, à l'exception de la sépulture qui semblait comporter une faible quantité de restes fauniques de petite taille.
- 4 Il apparaissait donc que ce site comportait une série de sédimentation comprise entre le « Prénéolithique » et le Néolithique récent. La pauvreté en témoins archéologiques ne préjugait pas de sa richesse en assemblages fossiles micro-mammaliens qui auraient pu être accumulés à cet emplacement par des rapaces durant toute la durée du Néolithique.

- 5 La campagne de sondages menée en août 1992 comportait quatre points :
  - la fouille complète et détaillée de la banquette de la sépulture, destinée à sauver les éventuels témoins archéologiques restants ;
  - le dégagement et la fouille de la banquette de dépôt « préneolithique », destinés à sauver cette partie menacée par les travaux de voirie ;
  - un sondage dans le remplissage compris entre la paroi de l'abri et le bloc d'effondrement, destiné à reconnaître la géométrie de ces éléments rocheux et à évaluer les potentialités archéozoologiques de l'éventuel remplissage ;
  - une série de petits sondages en bordure de la route (dans le caniveau), destinés à reconnaître les limites de la couche « préneolithique » sur un axe est-ouest.
- 6 La fouille de la banquette supérieure a montré que la sépulture n'était accompagnée d'aucun autre vestige ou structure sur sa bordure occidentale. Seuls un grand morceau de panse de vase, quelques os (offrandes) et éclats d'obsidienne en position remaniée ont été reconnus contre la bordure ouest de la sépulture. La limite du « coffre » qui avait été reconnue en 1991 est donc confirmée.
- 7 Le sondage D1-D2 a été mené par passées horizontales de 5 cm d'épaisseur. Le sondage a dû être arrêté à la profondeur de 230 cm. Pour chaque passée, 20 litres de sédiment ont été prélevés et tamisés à l'eau sur mailles de huit, deux et un millimètres (au total 615 litres de sédiment). Les refus de tamis sont en cours d'étude. Dès à présent, on peut dire qu'ils témoignent de l'absence presque totale de traces d'occupations humaines mais qu'ils fournissent une intéressante série de micro-vertébrés susceptible de compléter nos connaissances sur les modifications fauniques induites par les activités humaines durant le Néolithique. En particulier, elle indique que tous les immigrants modernes (souris, mulot, lérot, loir, crocidure, pachyure) ont été introduits postérieurement au IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et confirme l'arrivée du hérisson aux environs du Néolithique moyen.
- 8 La fouille des couches « préneolithiques » (carrés D4, E4) a été menée très finement, en enregistrant (plans, photos) systématiquement les pierres et les vestiges archéologiques. Les charbons de bois et les pollens ont été échantillonnés. Les différentes unités stratigraphiques numérotées de 5 à 10 ont été notées dans l'ordre stratigraphique. Le sédiment a été prélevé en totalité (soit plus de 280 litres au total), unité stratigraphique par unité stratigraphique, pour être tamisé à l'eau sur maille de huit, deux et un millimètres. La stratigraphie de la structure complexe et l'analyse des variations d'abondance des restes de vertébrés (qui sont des déchets de repas) ont permis de reconnaître cinq phases de fonctionnement de la structures de combustion. Sur le sol stérile, s'est accumulée une couche cendreuse. Au même endroit a été implanté un premier foyer non appareillé, creusé en cuvette et dont les restes ont comblé le trou précédent.
- 9 Un second creusement pourrait être de même nature que le précédent. Il a été comblé par du sédiment peu riche en vestiges, donc avant que le second foyer n'entre en fonction. Un second foyer a été creusé au dessus de l'US6. Le matériel archéologique est composé d'une quinzaine d'éléments lithiques (rhyolithe, quartz filonien). Il s'agit essentiellement d'éclats de taille, mais l'un d'entre eux semble être un outil fruste. Il s'agit de la première découverte d'un sol d'habitat « préneolithique » en Corse.
- 10 Les sondages de reconnaissance dans la travée 4 ont montré :
  - que la couche « préneolithique » s'étend, d'est en ouest, sur une distance d'au moins 16 m ;

- qu'elle disparaît complètement à l'ouest ;
  - qu'elle peut encore s'étendre à l'est sur plusieurs mètres ;
  - qu'elle est globalement affectée par un léger pendage vers l'est (environ 1 %) ;
  - qu'elle est partout aussi riche en déchets de repas (*Prolagus* notamment) ;
  - qu'elle est sans doute composée d'un enchevêtrement de lentilles charbonneuses et cendreuses.
- 11 Il apparaît donc que la couche d'habitat « préénéolithique », très riche et épaisse d'au moins 50 cm, est conservée sur au moins 24 m<sup>2</sup>, peut-être plus (jusqu'à 120 m<sup>2</sup> dans les prévisions les plus optimistes).

## INDEX

**Année de l'opération** : 1992

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNs85SfBRuH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2Da0ASe5sL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdnSecgloEJ>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1ARBDJ13KS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWAQ0RiXh6>

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtukWSYV7gtL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkeLpJpVN4t>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3qpYFnIQFm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMPLeZ2204X>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJUwAaZ7Nz9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbfqVEeganP>

## AUTEURS

**JEAN-DENIS VIGNE**

CNRS